

Les Pays-Bas garantissent le visa aux femmes de l'AFEM

Houda El Fatimi

hfatimi@aujourd'hui.ma

Les relations économiques et commerciales entre les Royaumes des Pays-Bas et du Maroc ne cessent de se raffermir. Ainsi en vue de développer les échanges et faciliter la coopération entre les opérateurs économiques des deux pays, le consulat général du Royaume des Pays-Bas et l'Association des femmes chefs d'entreprise du Maroc (AFEM) ont signé, mardi 7 février, une convention de partenariat portant sur la facilitation des procédures d'obtention du visa



Soraya Badraoui Drissi.
Présidente de l'AFEM

néerlandais, pour le compte des membres de l'association. Lors de ce point de presse tenu au siège du consulat néerlandais à Casablanca, Soraya Badraoui Drissi, présidente de l'AFEM, a déclaré que «cette convention a pour objet la facilitation des procédures d'obtention de visas d'affaires Schengen au profit des femmes chefs d'entreprise, membres de l'association». Pour sa part, Marc Winkel, consul général du Royaume des Pays-Bas, a souligné que ce genre de partenariat entre les deux pays favorise la mise en relation des entreprises marocaines et néerlandaises afin de créer et stimuler les relations d'affaires. Et de poursuivre que ce partenariat vise à promouvoir la coopération entre les secteurs privés au Maroc et aux Pays-Bas. En effet, les Pays-Bas accordent une grande importance à l'entrepreneuriat, encourageant fortement celui féminin. Dans ce

sens, une convention de partenariat a été signée en octobre 2010 garantissant les mêmes avantages à l'ensemble des adhérents de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). En termes d'échanges commerciaux, et selon les derniers chiffres de l'Office des changes, les importations marocaines des Pays-Bas ont atteint 5 milliards 179 millions de dirhams en 2010, composées essentiellement de gaz, hydrocarbures, produits alimentaires, produits chimiques, matières plastiques, médicaments, ce qui place les Pays-Bas en tant que 14ème fournisseur du Maroc. Par ailleurs, les Pays-Bas sont le 7ème client du Maroc, important des acides phosphoriques, fruits et légumes et essentiellement des agrumes, conserves de poissons, crustacés et mollusques pour une valeur atteignant 5 milliards 37 millions de dirhams. ■